

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 07 MARS 2022

Convocation : le 1^{er} mars 2022

Présents : Mesdames LE MOULT, SOBOZYNSKI, MIGNOT, DREVET, MAYER
Messieurs DUPIN, LADREYT, GAILLARD, BASSET, ABANOZIAN, DAMIENS,
DROGUET et ARGHITTU (arrivé à 20h50)

Excusé : Monsieur FRAISSE

Monsieur Lionel FRAISSE a donné procuration à Madame Nathalie LE MOULT

La séance est ouverte à 19 heures.

Le procès-verbal du 7 février 2022 est adopté à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Madame Nathalie LE MOULT

❖ **Guerre en Ukraine : réflexion sur un programme de solidarité :**

Un appel a été lancé demandant aux volontaires de se manifester auprès de la mairie pour regrouper les offres d'accueil sur le territoire. Ces offres seront transmises à la Préfecture qui les centralise.

Par ailleurs, plusieurs communes du territoire se sont proposées pour collecter les dons de denrées, de médicaments, de produits d'hygiène....

Les élus de Champis, ont proposé de mettre à disposition l'appartement vacant du 1^{er} étage.

Nous avons entendu Janine GAILLARD qui était à l'origine du groupe qui s'est impliqué dans l'accueil d'une famille de Syriens, elle insiste sur le fait que l'engagement d'accueillir est forcément un engagement sur le long terme, qui ne se limite pas à l'hébergement mais nécessite une implication quotidienne dans l'accompagnement.

Le retour d'expérience, montre qu'il est nécessaire d'avoir un groupe actif d'une dizaine de personnes par famille accueillie.

Nous communiquerons prochainement sur la possibilité de faire des dons financiers pour aider localement.

Si vous souhaitez vous impliquer dans ces groupes d'accompagnement vous pouvez vous manifester auprès de la mairie de CHAMPIS ou auprès de Janine GAILLARD : 07 81 63 86 97.



soutient les initiatives d'habitants du territoire



Aujourd'hui, dans ce contexte, nous récupérons :

Pour les enfants : lait en poudre, couches.
Pour l'hygiène : gel douche, dentifrice, savons, serviettes hygiéniques, brosse à dents, shampooing,
Pour le couchage : couverture, lampes de poche, piles, duvets,
Premier secours : pansements, compresses, paracétamol.

Vous pouvez apporter ces biens, dans les locaux des périscolaires de La Tribu, avant le 15 mars.

Alboussière- Champis : Place de la Bascule
St Sylvestre : à côté de la Mairie
Boffres : à l'école
Saint Romain de Lerps : à l'école publique.
Horaire : 7h30-8h30 - 16h30-18h30

Ou à dans les mairies en fonction de leur organisation

Vous avez du temps, vous avez envie d'être bénévole,

contactez-nous !

Plus d'infos: La Tribu

04 75 58 23 23 - contact@asso-la-tribu.org

❖ CCRC : présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB)

Présentation par Denis DUPIN du ROB (Rapport d'Orientation Budgétaire) de la communauté de communes Rhône Crussol.

En intégralité :

https://www.champis.fr/IMG/pdf/pj_012-2022_rapport_d_orientation_budgetaire-2.pdf

❖ **Délibération n° 10 2022: participation à la création de l'EVS de la TRIBU :**

Lors de la séance du 10 janvier 2022, Mélanie ARNAVON, Directrice de la TRIBU accompagnée de Yasmina ABILES, co-présidente de la Tribu, avait présenté aux élus de Champis les projets pour le territoire et notamment le projet Espace de Vie Sociale (EVS).

L'espace de vie sociale est une structure associative de proximité qui touche tous les publics, a minima, les familles, les enfants et les jeunes, une proximité, pour développer les compétences des personnes et les impliquer dans la vie sociale.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal à l'unanimité

S'ENGAGENT à soutenir la TRIBU dans le projet défini par 3 axes de travail :

- ❖ Accueillir la population du territoire
- ❖ Être ressource et soutien pour les habitants
- ❖ Participer à l'animation du territoire

Ce soutien se traduira par un soutien financier à hauteur de 2 000 euros pour la période jusqu'à fin décembre 2023.

AUTORISENT le Maire à procéder au versement de cette aide financière

Le Maire dit que les crédits nécessaires à la dépense seront inscrits dans le budget 2022.

POUR : 13 (dont 1 pouvoir) CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

❖ **EVS Espace de Vie Sociale : rencontre du 14 mars avec les élus du territoire de Viviers :**

La création d'un espace de vie sociale sur un territoire est un moment important. La Tribu met tous ses moyens pour rendre ce projet accessible et réalisable dans les meilleures conditions. Une rencontre avec des élus du territoire de Viviers ayant vécu cette expérience sera proposée le 14 mars à 18h30 aux élus du Plateau.

Ils ont vécu la création et suivent le développement de l'ALPEV (EVS). Ils parleront de leur histoire, de l'impact sur le territoire et des effets sur la commune.

❖ Point d'étape PCAET

Rapporteur : Denis DUPIN Vice président en charge de l'environnement et des ressources naturelles à la CCRC présente à l'équipe municipale un point d'étape du PCAET.

Dans le déroulé du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) de notre territoire, initié en 2019, nous en sommes à l'établissement de la stratégie qui permettra l'élaboration de fiches actions.

Les deux grandes politiques du PCAET sont l'atténuation des GES (Gaz à effet de serre) l'adaptation au changement climatique.

Pour rappel, Rhône Crussol et Arche Agglo se sont engagés ensemble dans une démarche TEPOS (territoire à énergie positive) en 2020. Cette dernière s'intègre dans le PCAET.

Les 2 grandes politiques du PCAET sont

- L'atténuation des GES : Le dérèglement climatique est provoqué par l'émission de GES d'origine anthropique. Il nous appartient donc de réduire ces GES en changeant notamment notre Mix énergétique et nos comportements (maîtriser les énergies, développer les ENr (Bois Energie et solaire photovoltaïque), maîtriser la pollution atmosphérique)
- L'adaptation au changement climatique : adapter les productions et modes de productions agricoles, adapter la gestion de la ressource en eau et des milieux naturels, adapter la forêt au changement climatique

L'engagement dans les deux grandes orientations politiques que sont l'atténuation et l'adaptation ne suffira pas à respecter les limites planétaires et à maîtriser nos émissions de gaz à effet de serre sans un minimum de sobriété. Nous devons dépasser la politique des « petits gestes » et prendre conscience que la technologie n'est pas l'Alpha et l'Omega de la transition écologique.

L'assemblée valide globalement les orientations proposées pour l'élaboration du Plan d'action.

Arrivée de François ARGHITTU à 20h50

❖ Projet de courrier pour les propriétaires de logements vacants :

Rapporteur : Fabrice BASSET

La CCRC a candidaté au plan national pour la lutte contre les logements vacants, initié par le Ministère chargé du logement. Fabrice Basset et les membres de la commission ont recensé sur Champis des logements vacants.

Un courrier sera adressé prochainement à ces propriétaires pour connaître leur position et il leur sera rappelé les aides possibles pour rénover leurs biens, afin de répondre à une demande soutenue de locations sur le territoire.

❖ Préparation de la fête de la randonnée du 22 mai sur Alboussière :

La fête de la randonnée organisée par la commune d'Alboussière aura lieu en point de départ sur Alboussière le 22 mai.

4 circuits de 7 à 28 kms ; 2 points de ravitaillements sur Champis à la Bâtie et à Antoulin.

Les élus et les bénévoles de Champis sont chargés d'installer et d'animer ces points de ravitaillement.

Plus de renseignements à venir

❖ Bilan rénovation logement communal la Bâtie en rez de chaussée

Chantier lourd pour une rénovation complète aboutissant à un logement économe et performant énergétiquement.

Coût total des travaux de 70 000 €.

Subventions allouées de la Région, de l'Etat et du SDE 07 pour les économies d'énergie pour environ 45 000 €.

Un bail a été signé, les nouveaux locataires sont en place depuis le 23 février.

❖ Perspectives chantier rénovation appartement 1^{er} étage :

L'appartement est habitable, mais appelle une rénovation thermique de qualité

Des devis en cours pour cette rénovation de l'appartement du 1^{er} étage qui vient d'être libéré dans le même esprit que celui du rez de chaussée. Toutefois les travaux pourraient être différés si nous accueillons des réfugiés.

❖ Temple :

Rencontre le 24 mars à 18 heures avec l'architecte Monsieur BROU et les élus de Champis.

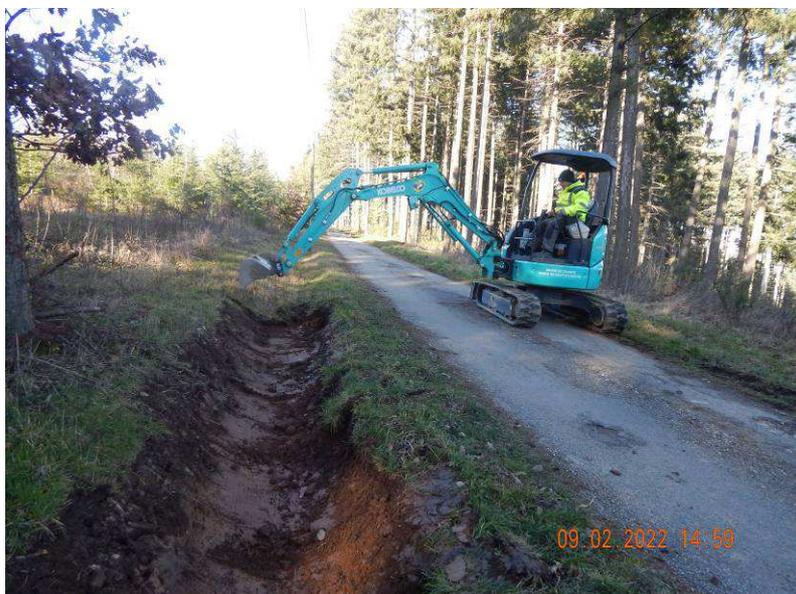
❖ **Subventions 2022 :**

Le montant des subventions aux associations sera voté lors du prochain conseil municipal consacré aux budgets. Après réflexion, l'équipe municipale à l'unanimité émet un avis favorable à l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'ADAPEI qui s'ajoutera à la liste des bénéficiaires, le montant sera défini lors de la prochaine séance du conseil.

La commission « finances » travaille sur l'élaboration du budget qui sera voté prochainement.

❖ **Travaux en cours :** travaux de voirie :

Fossés faits par notre employé communal sur secteurs Téolier et Girardin



Chemin de Rodet :



Toutes les pierres pour la signalétique ont été installées, les panneaux seront mis prochainement.

❖ **Théâtre de verdure :**

Devis en cours pour l'amélioration du Théâtre de verdure de Garnier.

❖ **Inauguration du Bois du Serre et du Jardin de la Liberté :**

L'inauguration du bois du Serre avec la présence des étudiants de la MFR de Mondy aura lieu le 12 mai à 14h30 ainsi que l'inauguration de la plaque du « Jardin de la liberté » avec la participation des enfants de l'école d'Alboussière Champis à cette même date.

❖ **Spectacle pour les enfants / marché de Pâques :**

Initialement prévu en décembre et offert aux enfants, le spectacle aura lieu le samedi 16 avril.

2 sessions pourraient être prévues une à 14 h et une à 16 h en fonction du nombre d'inscrits
Sur inscription, offert à tous les enfants, attention places limitées à 80 enfants.



COUPON DE RÉSERVATION - À RENDRE AVANT LE 1^{ER} AVRIL EN MAIRIE.

Champis

Nom et Prénom:

Adultes nombre :

Enfants nombre:

De préférence à:

14h

16h



❖ **Chasse aux œufs : dimanche 17 avril**

Dimanche 17 avril : « Chasse aux œufs » organisée par l'Union des commerçants d'Alboussière Champis (UCA) à Champis la Bâtie avec la collaboration d'APACH. En alternance avec Alboussière, cette année ce sera à Champis. Rendez vous à 10 heures salle Toinou. Buvette sur place

❖ **Questions diverses :**

Bois du Cros de Réaux : une coupe pourrait être envisagée dans le bois communal du Cros de Réaux bois de 1,7 hectare. Rencontre prévue le 16 mars avec l'association des communes forestières de l'Ardèche et l'ONF. Une replantation raisonnée sera effectuée.

Surcoût de l'énergie : le coût de l'éclairage public pourrait subir une augmentation de 55 %, l'augmentation de l'électricité des bâtiments communaux est en cours de chiffrage avec notre fournisseur d'électricité.

<p>Prochaine séance du conseil municipal : Le lundi 04 avril 2022 à 19 h salle du conseil à Champis Conseil municipal consacré au vote du budget</p>
--

La séance est levée à 22 h 45

La Secrétaire de Séance :

Les Membres du Conseil Municipal